Dépot de Miroirs et d'Horloges Américaines.

No. 9 RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE.

—AVIS.—

VENTE du soir par le soussigné, de Marchandises Sèches, Hardes faites, Quincaillerie etc etc. les LUNDIS, MARDIS et MERCREDIS, de chaque semaine pendant l'été.

Conditions,—COMPTANT.

P. O'DOUD,
E. & C.

Québec, 16 mai 1849.

W. H. ASHWORTH & CIE.

ÉTABLISSEMENT DE

Chapeaux et de Fourrures,

22, RUE LA FABRIQUE, QUEBEC.

INFORMENT respectueusement leurs amis et le public en général, qu'ils ont reçu via New-York, un grand et superbe ASSORTIMENT de CHAPEAUX, qui, pour l'élégance et la légèreté, surpassent tout ce qui a été jusqu'ici offert au public, comprenant toutes les variétés et les modes pour l'été.

Ils prennent la liberté d'attirer l'attention des Messieurs sur leurs meilleurs

Chapeaux de Gutta Percha

velouté, dont ils ont reçu quelques caisses dans le dernier goût de Paris. Leur légèreté et leur élasticité aussi bien que leur nouveauté, les rendent dignes d'attention.

—AUSSI.—

Meilleur CASTORS de Cooper et Cie, de Londres ; Chapeaux moyens et communs de Castor et de Satin, qu'ils sont disposés à vendre à des prix très réduits, tel que suit :

Meilleur castor,	auparavant	30s,	maintenant 20s.
Chapeaux à patente, teint à la vapeur,	"	20s,	" 15s.
Do Double velouté,	"	15s,	" 8s-9d.
Chapeaux forts et imperméables,	"	10s,	" 6s-6d à 5s.

Chapeaux de Satin depuis 5s et au-dessus.

Constamment en main, Chapeaux à calotte haute et basse, pour le soleil, de Rowdy, Palo Alto, Pedro, Chapeaux avec dessus ciré. Glengarry, &c., &c.

CHAPEAUX D'AMAZONE,

Casquettes de drap, Navales, Militaires et de gout, &c., &c.

W. H. A. & Cie, en offrant leurs remerciements pour le soutien sans exemple donné à leur établissement, prennent la liberté d'informer qu'aucuns efforts de leur part ne seront épargnés pour mériter le même patronage.

POINT DE SECOND PRIX.

Québec, 16 mai, 1849

Alex. Lafrance,

RELIEUR,

DEMEURE maintenant au No. 65, dans le haut de la maison occupée par M. C. Pageau, marchand, près de la maison TETU, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Québec, 7 mai 1849.

UNE CARTE.

LE soussigné est maintenant prêt à recevoir un nombre limité d'élèves à être instruits dans les diverses branches de l'*Architecture*, de l'*Arpentage*, et du *Génie Civil*, conjointement, ou séparément, au gré de l'élève. Le soussigné enseigne aussi, *mesurement de toute espèce, Géométrie, mathématiques, Mécanique*, etc.

CHS. BAILLARGE,
14 mars 1845. Château St. Louis.

NOUVELLE PUBLICATION.

NOUVEAU MANUEL MILITAIRE.

LA connaissance du fusil comme arme offensive et défensive, des révolutions militaires et de la discipline augmente de beaucoup la force de tout corps armé. Au Canada, où tout citoyen peut être appelé un jour à l'autre, à s'armer pour la défense de sa nationalité et de sa patrie, nous croyons qu'il serait utile et avantageux, autant pour les officiers de Milice que pour touts les autres miliciens, de pouvoir se procurer les connaissance indispensables de l'art de la guerre ; en conséquence, comme ancien militaire, nous n'avons écrit, pour faire UN NOUVEAU MANUEL MILITAIRE, contenant tout ce qui se rapporte à l'école du Soldat, à l'école du peloton, à la conduite d'une compagnie, et aux différentes espèces de feux ; vol. in 1-8 de 120 à 150 pages.

Si nous recevons de l'encouragement, nous donnerons ensuite l'école du bataillon et la tactique des grandes manœuvres.

L'ouvrage s'imprimera dès qu'un nombre suffisant de souscripteurs, à un chelin trois pence le manuel, nous fournira les moyens nécessaires. A cet effet, des listes de souscriptions sont maintenant ouvertes aux bureaux de la *Minerve* et de l'*Avenir*, et s'ouvriront chez Mrs. les journalistes qui voudront bien s'en charger dans les diverses parties du pays, et qui en donneront avis public.

Mrs. les agens des journaux canadiens, et toute personne qui fournira *huit souscripteurs*, recevra un exemplaire gratis.

S'adresser à notre demeure par occasion ou par lettres affranchies, chez M. PIERRE LECLAIRE, vis-à-vis de l'embarcadière du steamboat Jacques Cartier, rue des Commissaires No. 22.

C. DUMESNIL.
Montréal.

☞ Des listes seront déposées à ce bureau.
Québec, 21 mai 1849.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son Établissement

No 2, RU

vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau,

Près du Marché de la Haute-Ville,

QUÉBEC.

BOUGIES DE NUIT SANS EGALES.

LAMPES et LUMIERES ALBERT,

Brévetées.

LE Soussigné demande à annoncer qu'il a reçu par le "Douglass" une quantité des susdites BOUGIES Albert brevetées, qui de tous les modes d'éclairage de nuit, sont les plus économiques, les meilleures, les plus sures, les plus simples et les plus efficaces.

L'incertitude, la malpropreté, la fumée et l'odeur des bougies à l'huile sont très désagréables et le danger du feu rendent l'usage de ces bougies très dangereux.

Tous ces inconvenients sont remédiés par les BOUGIES ET LES LAMPES ALBERT BREVETEES.

— AUSSI. —

Il reçoit un assortiment général d'Outils, de Clincaillerie, de Peintures, Couleurs, &c.

Wm. Eadon.
Fabricant de Scies et d'Outils,
et Marchant général de Clincaillerie, Rue St. Nicolas, Porte du Palais.

Québec, 25 mai, 1849.

Maison de Campagne

A louer immédiatement.

LE second étage d'une maison neuve, très bien fini, située sur la Petite Rivière St. Charles, près du pont de Scott, contenant cinq appartements, et formant par le moyen d'un Arche une vaste salle pour réunions, est maintenant prêt à être loué en s'adressant au propriétaire sur les lieux,

L. PICARD.
Quebec, 2 mai, 1849. Petite Rivière.

A LOUER A LA POINTE LÉVY,

(En Haut de la côte (à l'Ouest.)

UNE MAISON et DEUX magasins, l'un de 25 sur 50, l'autre de 20 sur 20 pieds, avec jardin, puits et dépendances, dans une excellente place pour le commerce, et propre à une ou deux familles. S'adresser à

ALBERT ANGERS,
Faubourg St. Jean, Rue St. Jean.
Québec, 16 mars 1849.

Batisses Wolfe

A LOUER.

LE superbe magazin maintenant occupé par M. McGill, sellier, bâtisse Wolf, Rue St. Jean. s'adresser à

F. EVANTUREL,
Avocat.
No. 32, rue St. Louis.
Québec, 2 Février 1849.

JOHN D. TRIPP.

EN adressant ses remerciements les plus sincères au public et Messieurs de Québec, les informe respectueusement qu'il est maintenant prêt à prendre des pensionnaires pour l'hiver à des conditions raisonnables, et assure ceux qui voudront bien le favoriser, qu'il n'épargnera rien pour leur procurer tout le comfort possible.

N. B. **Gouters** et **Lunch** prêts sous le plus court délai.

Québec, 1 décembre 1848.

Avis aux Marchands,

IMPORTANT POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE.

LE Propriétaire de l'*Ami de la Religion et de la Patrie* prend la liberté d'offrir à ses amis et au public en général ses remerciements sincères pour l'encouragement vraiment libéral dont on a bien voulu le favoriser. Il se flatte qu'on lui continuera les mêmes faveurs à l'avenir, et de son côté il ne cessera de redoubler de soins et d'attentions pour mériter sa part du patronage public.

Voici la saison des affaires qui va bientôt commencer pour le commerce et l'industrie en général, nous nous permettrons de rappeler aux marchands-canadiens, les **avantages immenses** de faire des annonces. Aucun peuple ne fait plus d'annonces dans les journaux que le peuple Anglais et le peuple des Etats-Unis. Leurs journaux sont couverts d'annonces. Ce fait seul démontre l'utilité, la nécessité même des annonces dans les papiers-nouvelles. Tous les hommes d'affaires doivent-être convaincus que l'annonce popularise leurs établissement, leur magasins ou leur boutique. *Point de vogue sans annonces.*

La circulation de l'*Ami de la Religion et de la Patrie* s'étendant rapidement de jour en jour, parmi toutes les classes de la société, vu la modicité de son prix d'abonnement, ce journal devient un excellent centre de publicité. MM. les marchands, qui voudront bien nous honorer de leurs clientelles, pourront annoncer de toute manière et avec toute l'originalité possible.

Pour donner des facilités aux personnes qui annoncent, nous avons adopté un plan qui ne manquera pas d'être avantageux pour le commerce.

A dater de ce jour, nous affermerons à l'année, les colonnes ou partie de colonnes, de notre journal, pour la somme de £ aux marchands ou autres personnes qui sont dans la nécessité d'annoncer. Par ce moyen, la personne à qui on aura ainsi concédé un quarré quelconque dans le journal, pourra remplacer à chaque numéro, ou toutes les semaines, ses annonces par de nouvelles annonces, suivant les engagements convenus.

Nous espérons que ce nouveau moyen, aura l'effet d'engager la plus grande partie es marchands canadiens-français à s'annoncer.

Québec, 12 mars 1849.

Joseph Petitclerc, Notaire, rue St. Joseph, N°. 14, Haute-Ville.
Québec, 26 mai 1848.

EXTRAIT COMPOSÉ DE

SALSEPAREILLE.

DU DOCTEUR TOWNSEND.

Cet extrait est mis en bouteilles d'une pinte ;—il est à six fois meilleur marché, plus agréable et garanti supérieur à tout autre vendu jusqu'à présent. Il guérit les maladies sans faire vomir, sans purger, affaiblir ni déranger le patient et il est particulièrement favorable comme

MÉDECINE DE L'AUTOMNE ET DE L'HIVER.

La grande beauté et la supériorité de cette Salsepareille sur tous les autres remèdes est que tout en extirpant la maladie il donne de la vigueur au corps.

SOIN DE LA CONSOMPTION

DONNER DES FORCES ET PURGER,
LA CONSOMPTION PEUT SE GUERIR.

La Bronchite, Consomption, la maladie du Foie, le Rhume, la Toux, les Catarrhes, l'Asthme, le Crachement ed Sang, le mal de Poitrine, le Sang qui se porte à la tête, les Sueurs Froides, une Expectoration difficile ou trop abondante, les douleurs de Cote, etc, ont ete guéries et peuvent se guérir

n'y a jamais eu un remède qui réussisse aussi n dans les cas désespérés de consomption que ui-ci ; il nettoie et consolide le système et pat guérir les ulcères sur les poumons et les pants retrouvent graduellement leur force et leur santé.

SINGULIER CAS DE CONSOMPTION.

Il se passe rarement un jour sans qu'on apprenne qu'un grand nombre de consomptifs ont été guérir par l'usage de la Salsepareille du Dr. Townsen. Nous avons reçu dernièrement de qui suit :

Docteur Townsend—Cher monsieur : J'ai été affligé pendant les deux dernières années d'une débilité générale et d'une consomption nerveuse au dernier dégré et je n'espérais pas regagner mes forces et ma santé. Après avoir été soigné régulièrement par les nombres les plus distingués du bureau de santé de New-York et ailleurs, et avoir dépensé presque toutes mes épargnes à chercher la guérison, et ayant entendu parler dans quelques journaux de votre Salsepareille, je résolus d'en faire l'essai. Après en avoir employé six bouteilles je trouvai qu'il m'avait considérablement soulagé et j'allai vous voir à votre bureau ; d'après votre conseil je continuai et vous en remercie sincérement. Je continue à prendre la Salsepareille et depuis quatre mois j'ai pu vaquer à mes affaires, et j'espère par la bénédiction de Dieu et l'usage de votre Salsepareille continuer en bonne santé. Ce remède a dépassé les espérances de tous ceux qui connaissaient ma maladie.

CHARLES QUIMBY

Signé et assermenté devant moi à Orange le 2 août 1617.

CYRUS BALDWIN.
Juge de paix.

CRACHEMENT DE SANG.

Lisez ce qui suit et dites que la Consomption est incurable si vous le pouvez :—

New-York, 23 avril 1847.

Dr Townsend :—Je crois vraiment que votre Salsepareille m'a sauvé la vie, par l'intercession de la providence. J'avais eu depuis plusieurs années un rhume très grave qui empirait de plus en plus. A la fin je crachais et je transpirais la nuit, je m'affaiblissais, je maigrissais enfin je croyais mourir bientôt. Je m'ai employé votre Salsepareille que bien peu de temps et j'ai déjà éprouvé un mieux sensible et surprenant. Je puis maintenant marcher et faire le tour de la ville. Le crachement de sang accessé et la toux m'a quitté. Vous pouvez imaginer combien je vous suis reconnoissant de ces résultats. Votre obéissant serviteur,

WM. RUSSELL,
65 rue Catherine.

EXTINCTION DE VOIX.

Le certificat ci-annexé raconte l'histoire simple mais vraie de grande souffrance et de leur soulagement. Il y a des milliers de cas semblables dans cette ville et à Brooklyn et cependant des milliers de parents laissent leurs enfants périr, de peur de se laisser tromper ou pour épargner quelques chelins.

Brooklyn, 13 septembre 1847.

Dr. Townsend :—J'ai le plaisir de dire que pour l'avantage de ceux que cela peut concerner que ma fille âgée de deux ans et demie était affligée de faiblesse et de la perte de la voix. Notre médecine ordinaire la considérait comme incurable : mais heureusement qu'un ami me recommanda d'essayer votre Salsepareille, avant d'en avoir pris une bouteille, elle recouvra sa voix, recommença à marcher seule au grand étonnement de tous ceux qui la connaissaient. Elle est parfaitement rétablie et en meilleure santé que durant les 18 derniers mois.

JOSEPH TAYLOR.
178 rue York Brooklyn.

DEUX ENFANTS GUERIS.

Nous n'avons pas entendu parler d'une famille qui ait fait usage de la Salsepareille du Dr. Townsend et dont les enfants soient morts, tandis que durant l'été dernier même ceux qui n'étaient pas malade, mouraient. Le certificat suivant fait foi de ses grandes vertu curatives.

Dr. Townsend :—Cher monsieur, deux de mes enfants ont été guéris de la dyssenterie et de la maladie de l'été par l'usage de votre Salsepareille. L'un était âgé de 15 mois et l'autre de 3 ans. Ils étaient faibles et les docteurs en désespéraient Quand le médecin nous apprit que nous allions perdre nos enfants je résolus d'essayer votre Salsepareille si renommée mais à laquelle j'avais peu de confiance vu qu'on annonce tant de mauvaises drogues ; mais nous sommes bien reconnaissants envers ceux qui en ont conseillé l'usage car je suis persuadé que c'est à ce remède que nous devons la vie de nos deux enfants. J'écris ceci pour engager les autres à s'en servir.

Votre etc.
JOHN WILSON, Jr
Avenue Myrtle, Brooklyn, 15 sept. 1847

ASYLE DES ALIENES.

James Cummings Ecr. l'un des artisans à l'asile, Blackwells Island, est celui dont il est question la lettre suivante :

RHUMATISME.

Voici une guérison entre les quatre mille et au delà que la Salsepareille de Townsend a opérées : *Elle guérit* les cas de maladies chroniques les plus envétérées.—

Blackwells Island, 14 Sept. 1847.

Dr. Townsend :—Cher monsieur, J'ai souffert terriblement pendant neuf ans de Rhumatisme ; je ne pus ni manger ni dormir ni travailler pendant un temps considérable, j'éprouvais les plus affreuses souffrances et mes membres étaient enflés. J'ai employé quatre bouteilles de votre Salsepareille et et elles m'ont fait pour plus de mille piastres de bien. Je suis beaucoup mieux. Et même je suis entièrement guéri. Vous pouvez faire usage de la présente dans l'intérêt des affligés.

Votre etc.
JAMES CUMMINGS.

AUX DAMES.

LA SALSEPAREILLE DU DOCTEUR TOWNSEND est en grande faveur parmi les dames. Elle les soulage ce cruelles souffrances, leur donne un beau teint et leur rend l'esprit gai et dépot. Madame Parker nous a transmis la lettre suivante :—

South Brooklyn, 17 Août 1847.

Dr. Townsend :—Cher monsieur ; ma femme a souffert d'une manière si cruelle de la Dyspepsie et d'un dérangement général de système que nous pensions qu'elle allait mourir. Les médecins ne pouvaient combattre la maladie et elle serait morte sans aucun doute si je ne lui avais fait prendre de votre Salsepareille. Elle lui a certainement sauvée la vie. Elle est presque guérie et retrouve rapidement les forces et la santé. Elle en continue l'usage.

Votre etc.
ELIZA ABRAHAM.

INCAPABLE DE MARCHER

On ne peut mettre en doute que la Salsepareille du Dr. Townsend soit le meilleur remède pour les maladies des femmes. Des milliers de personnes faibles et débiles ont été ramenés à la santé et guéries de ces maladies auxquelles les dames sont sujettes.

New-York, 23 Septembre 1847.

DR. TOWSEND :—Cher monsieur : ma femme était malade depuis un an des diverses maladies auxquelles les femmes sont exposées ; elle était si faible et si souffrante qu'à la fin elle ne pouvait plus marcher ; elle était débile comme un enfant lorsqu'elle commença à faire usage de votre Salsepareilles et immédiatement ses forces revinrent ses douleurs l'abandonnèrent et après en avoir pris quelques bouteilles elle guérit complètement. Comme cette guérison est singulière j'ai pensé bien faire en la publiant. Elle a fait usage de beaucoup d'autres remèdes qui ne lui avaient procuré aucun soulagement.

Votre etc
JOHN MULLEN,
87 Norfolk Str.

DISPYPSIE.

Nul fluide ni remède découvert jusqu'ici ne ressemblent autant aux effets du gastrique et à la salive pour décomposer les aliments, et réconforter les organes digestifs que cette préparation de Salsepareille. Elle guérit positivement tous les cas de Dyspepsie même graves ou chroniques.

Département des Banques Albany 10 mai 1845.

DR TOWSEND :—Cher monsieur :—J'ai été affligé pendant plusieurs années de dyspepsie sous ses formes les plus tristes, accompagnée d'aigreurs d'estomac de la perte de l'appétit, d'abattement et d'une grande aversion contre toutes espèce de nourriture, et pendant des semaines entières je ne pouvais en garder qu'une petite partie dans l'estomac J'essayai des remèdes ordinaires mais sans effet. On m'engagea il y a environ deux mois à essayer de votre Extrait de Salsepareille et, je dois le dire, avec peu de confiance ; mais après en avoir employé près de deux bouteilles l'appétit me revint et mon abattement cessa. Je recommande vivement l'usage de ce remède à ceux qui sont affligé comme je l'ai été.

Votre etc.
W. W, VAN ZANDT.

Se vend à Québec chez
JOS. BOWLES,
Salle médicale, de la Haute-Ville.

G. Fassio,

ARTISTE Italien,

Rue Couillard, Haute-Ville.
Vis-à-vis chez M. Benjamin.
Québec, 6 octobre, 1848.

INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC.

APPEL AUX ARTISANS
ET
AUX OUVRIERS.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances de galerie. Quoique jeune, l'Institut compte déjà près de 100 membres et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit avoir à la disposition des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissances utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'association.

par ordre,
J. B. A. CHARTIER,
Secrétaire-Archiviste,
de l'Inst. Canadien.

Salle de l'Institut.
11 février, 1848.

GEORGE BIGAOUETTE, Meublier-Ebeniste, St. Roch, rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Grant —Québec, 16 juin, 1848.

MELANGES RELIGIEUX.

Ce Journal parait deux fois par semaine, les Mardis et vendredis ; il est Religieux, Politique, Commercial et Littéraire. Il public aussi les annonces. Prix, $1 par année.

☞ On s'abonne à Québec, chez Messire D. Martineau, au vicariat de Québec.

Montréal, 15 nov. 1848.

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie.

J. D. FERGUSON,

HORLOGER ET BIJOUTIER, etc

No. 9, Rue Lamontagne.

QUÉBEC.

INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment *splendide et varié* de montres anglaises et françaises, à levier, à *patente*, détaché, horizontal, Montre de Lépine, verticales. Horloges. BIJOUTERIE, coutellerie fine, parfumerie, articles français de fantaisie, qui après examen seront trouvés être de meilleur assortiment qui ait jamais été importé en cette cité et qui seront vendus COMPTANT à petit profit.

G. D. F. ayant eu occasion d'acquérir une connaissance parfaite de son art dans les meilleurs établissements de Québec et de Montréal, pendant les six dernières années, espère par son attention incessante mériter une part du patronage public.

N. B. Toutes especes de Montres et d'Horloges, nettoyées et réparées avec soin, et garanties à des termes modérés.

Québec 21 Juin 1848

Conditions.

L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie *trois fois par semaine*, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, et se vend que **Douze Chelins et demi** par année. (outre les frais de poste.) payable d'avance ou dans les trois premiers mois du semestre. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de **15s.** payable à la fin de chaque semestre

☞ AVANTAGEUX.—Les **MM.** du clergé et tres personnes qui nous procureront à l'avance quatre souscripteurs, payant d'avance le semestre (5s) ou l'année, recevront le journal *gratis* pendant une année.

☞ Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre et de payer ce qu'ils doivent.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de 6 mois.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées. (francs de port.) à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille.

PRIX DES ANNONCES.

Pour six lignes et au-dessous	
Chaque insertion subséquente	7½
Pour dix lignes et au-dessous	1s
Chaque insertion subséquente	3d
Pour chaque ligne ensuite	4

☞ Les annonces non accompagnées d'ordre écrit seront publiées jusqu'à avis contraire.

Liste des Agents.

☞ Les Messieurs suivants, nommés agents de notre Journal, sont autorisé par nous, à recevoir les argents, et à en donner quittance.

Montréal	MM. E. R. Fabre, écr.
Trois-Rivières	P. Nourrie, écr.
Répentigny	A. Dallaire, Instit.
Sherbrooke	D. V. St. Cyr,
Stanstead	Mr. l'abbé Champeaux.
Pointe Lévy	Paul Thibodeau, Inst.
Beauport	Chs. LeTellier, écr.
St. Thomas, (en bas.)	Mr. l'abbé Kyrouac.
Islet	L. Ballentyne, écr. Arp.
Ste. Anne la Pocatière	L.s. Moreau, écr. N. P.
St. Charles, (Riv. Boyer.)	Dr. L.s. Labrecque, écr.
Isle-Verte	H. Roy, écuyer.
Rimouski	John Heath, écr., N. P.
St Simon	Chs. Frs. Caron, ecr.
Beauport	Mr. l'abbé Bernard.
Château-Richer	L. C. LeFrançois, écr.
Lotbinière	J. Filteau, écr., N. P.
St. Eustache, (*Dist. M.*)	Damase Robin.
St. Jean Port-Joly	L. Z. Duval, écr, N. P.
Malbaie	Mr. l'abbé Godbout.
St. François, (*Riv. du Sud.*)	Philippe Beaulieu
St Michel	B. Pouliot, écr. N. P.
St. Dénis, (*en bas*)	F. Jorre, écr. N. P.
St Roch des Aulnets	L. Tremblay, éc. N. P.
Rivière du Loup, (*en bas*)	J. B. Pouliot, écr.
Ste. Foye	Mr. B. Marquette.
Trois-Pistoles	P. Fournier, écr.
St. Gervais	H. Tanguay, March.
Rivière Ouelle	Thos. Bégin, Inst.

Stanislas Drapeau, PROPRIETAIRE.

BUREAU DU JOURNAL, NO. 14, RUE STE. FAMILLE, QUEBEC